

L'économie circulaire

Bonjour, nous allons parler aujourd'hui de l'économie circulaire. Tout d'abord, qu'est-ce que l'économie circulaire ? L'économie circulaire, c'est une manière d'utiliser les ressources naturelles de manière plus intelligente, plus durable.

Les défenseurs de l'économie circulaire considèrent que le modèle de la croissance économique actuelle ne correspond pas aux besoins rencontrés aujourd'hui. Lorsqu'on parle d'économie circulaire on parle souvent des quatre R : réparer, recycler, refabriquer et réduire.

Dans une économie circulaire, les produits et les matières conservent leur valeur le plus longtemps possibles. Les déchets sont limités au maximum. On cherche ainsi à augmenter le recyclage et à limiter la mise en décharge. On cherche ainsi à prendre en compte toutes les phases du cycle de vie d'un produit, depuis la production en passant par la consommation jusqu'au moment où ce produit devient un déchet.

L'économie circulaire permettrait à certaines régions en difficulté de créer des emplois et de stimuler l'activité locale. La prévention des déchets, l'écoconception et le réemploi et d'autres mesures semblables pourrait permettre d'économiser quelques 600 milliards d'euros net aux entreprises dans l'UE, soit 8% de leur chiffre d'affaires annuel.

Le recyclage et la remise en état des véhicules légers pour lesquels le taux de collecte est déjà élevé pourrait permettre d'économiser 6, 4 milliards d'euros par an.

Enfin, une meilleure conception des produits pourrait faciliter le recyclage et la réutilisation de ces produits. Nous allons donner un exemple d'entreprise qui fonctionne selon le principe d'économie circulaire : l'entreprise Upcycle qui fonctionne avec des champignons dopés au marc de café. Le fondateur du projet, Frédéric Péchard, qui est le fondateur d'Upcycle, récupère le marc de cafés et des restaurants pour faire pousser des champignons dans ce qu'il appelle une forêt urbaine dans la ville de Rungis. Ces champignons sont très appréciés par les chefs de cuisine. On peut également les faire pousser chez soi.

Pour en savoir plus :

http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/na46_economie_circulaire_07042016_finale-web.pdf

[http://europa.eu/rapid/press-release MEMO-15-6204 fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-6204_fr.htm)

http://www.lemonde.fr/festival/article/2015/06/16/economie-circulaire-ces-entreprises-qui-ouvrent-la-voie_4655457_4415198.html